

No de résolution ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2024



### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 29 mai 2024 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents les conseillers suivants : MM. Sébastien Bazinet, Pierre Alexandre Morin, Alain Otto, Claude Paradis et Gilbert Therrien.

La conseillère Mme Blanche Boivin est absente. Le maire, M. Denis Lacasse, est également absent.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire suppléant, M. Sébastien Bazinet.

La directrice générale, Mme Martine Vézina, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe par intérim, Mme Catherine Denis-Sarrazin, sont aussi présentes.

Cette séance est enregistrée et également disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.

## 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 30 Le maire suppléant de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Sébastien Bazinet, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

# 1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire suppléant atteste de la présence de chacun des participants.

### 177/29-05-2024

## 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Alexandre Morin Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe par intérim, à savoir :

### 1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Période de questions du public

# 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2.1 Aucun sujet n'est présenté

### AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 2024-491 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 704 928 \$

### 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

4.1 Aucun sujet n'est présenté



#### No de résolution ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2024

- 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
- 5.1 Aucun sujet n'est présenté
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.1 Aucun sujet n'est présenté
- 7. TRAVAUX PUBLICS
- 7.1 Aucun sujet n'est présenté
- 8. LOISIRS ET CULTURE
- 8.1 Aucun sujet n'est présenté
- 9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE
- 9.1 Aucun sujet n'est présenté
- 10. DIVERS
- 10.1 Aucun sujet n'est présenté
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de l'unanimité des membres du conseil s'ils sont tous présents, tout au long de la séance.

#### **ADOPTÉE**

### 1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Sébastien Bazinet, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est posée.

- 2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 2.1 Aucun sujet n'est présenté.
- 3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS
- 3.1 <u>AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO</u>
  2024-491 <u>DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET UN</u>
  EMPRUNT DE 704 928 \$

Le conseiller Claude Paradis donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro 2024-491 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 704 928 \$.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseiller Claude Paradis dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dans les jours qui suivent la présente séance.

### 4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

4.1 Aucun sujet n'est présenté.

# 5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

**5.1** Aucun sujet n'est présenté.



# Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2024

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE 6.

Aucun sujet n'est présenté.

#### 7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### 8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Aucun sujet n'est présenté.

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE 9.

Aucun sujet n'est présenté.

#### 10. **DIVERS**

10.1 Aucun sujet n'est présenté.

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Sébastien Bazinet, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est posée.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE 12.

Sur proposition du conseiller Pierre Alexandre Morin, M. Sébastien Bazinet, maire suppléant et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 18 h 32.

Sébastien Bazinet Maire suppléant

Catherine Denis-Sarrazin Greffière et directrice générale

adjointe par intérim

Je, Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

acasse. Denis Lacașse, maire

